



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

Excusés :

- Paul BONNIER
- Damien GIANDOLINI

❖ APPROCHE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Catherine GANDIN, adjointe au maire, pour effectuer une première approche du budget 2023. Les charges de fonctionnement 2023 sont prévues en hausse par rapport aux premières prospectives élaborées en 2022 car les montants indiqués pour l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux étaient insuffisants. De plus, au vu de la situation économique et financière du pays, le coût financier des emprunts à taux variable est beaucoup plus élevé. Une réunion budget va avoir lieu le jeudi 9 mars afin de finaliser les budgets et les présenter au vote lors du prochain conseil municipal.

❖ TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette année, l'Etat a décidé d'augmenter les bases d'imposition du foncier de 7,1%. Cette augmentation est nationale et s'applique à tous les propriétaires de toutes les communes. Par ailleurs, la commune de Grammond va fixer ses nouveaux taux d'imposition. Plusieurs propositions sont faites. Le Conseil Municipal va y réfléchir et votera lors du prochain conseil municipal.

❖ POINTS SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire communique plusieurs informations concernant le personnel :

- L'ATSEM est prolongée en arrêt de travail jusqu'au 19 mars 2023.
- Les derniers recrutements effectués donnent, pour le moment, entière satisfaction.
- Afin de palier à l'absence de la directrice du périscolaire au mois de mai, il est proposé de recruter une personne ayant le BAFA et que l'actuelle adjointe d'animation remplace la directrice. Pour cela, une dérogation doit être demandée.
- Pour permettre aux employés techniques intervenant au niveau de l'eau et des réservoirs de travailler plus en sécurité, M. Damien GIANDOLINI va se renseigner pour des devis sur des équipements et des formations.

❖ BILAN DES PARTICIPATIONS AUX COMMISSIONS CCMDL

➤ Assainissement :

- Le droit au branchement va augmenter.
- Lors de nouvelles demandes de branchement, des contrôles seront effectués à la fin des travaux.

➤ Solidarité :

- Journée proche aidants : Toutes les informations sont sur le site www.fenottes-apf.fr
- « 2 P'tits Pas pour demain » : L'association accueille, écoute, accompagne, aide et soutien des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique, ainsi que leurs familles. Grâce à l'organisation de forums ou d'évènements spécifiques, elle sensibilise le grand public et favorise ainsi l'inclusion de ces enfants.
- Dimanche 2 avril 2023 : Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.
- Appel à projet AVELO2 : 5 projets ont été retenus sur 8.
- Bus France Service : Un bus va circuler dans les différentes communes de la CCMDL afin de répondre aux besoins des différents administrés. Une communication sera effectuée lors de son passage qui devrait commencer aux alentours du mois d'avril.

➤ Entretien et valorisation des haies :

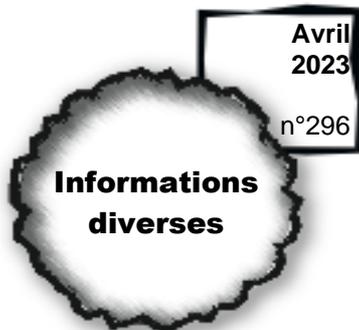
- Il faut saluer la réussite des plateformes de déchets verts.
- Pour rappel, les propriétaires sont responsables de leurs haies. L'entretien doit être effectué par leurs soins y compris sur le côté donnant sur la voie publique.

➤ Déchets :

- Les déchets des sacs noirs sont maintenant incinérés à Bourgoin-Jallieu et non plus enfouis à Roche-la-Molière ce qui permet de réduire le coût de leur traitement.
- Point de collecte sur la Grand'Route : les 3 bacs jaunes qui débordent souvent seront remplacés par une colonne.

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Fête de l'autonomie : Samedi 27 mai 2023, organisée par le collectif Intelligence Collective. Un arrêté de circulation va être pris.
- Projet MAM : Le Conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, pour la création d'une Maison d'assistantes maternelles. La municipalité va orienter les personnes concernées vers la CCMDL.
- Expertise gymnase : Suite à l'expertise, il semblerait que certains bacs aciers de la toiture soient posés à l'envers (problème avec la feutrine). L'entreprise devrait intervenir courant mars pour les modifier.
- Horloges connectées : La société SERFIM est venue dans le clocher prendre des photos pour le SIEL.
- Eau :
 - Suite à une fuite et en application de la loi Warsmann, un usager bénéficie d'une réduction sur sa facture d'eau de 2022.
 - Une réunion va être programmée pour préparer le transfert de la compétence « eau » en 2026 à la CCMDL.
- Projet New deal mobile : Une réflexion est en cours en relation avec le service de l'action territoriale de la préfecture concernant la pose d'une antenne.
- Ecole : La plantation d'arbres vers le City Stade a été effectuée avec la participation des enfants de l'école. Cette action s'est très bien déroulée.
- Familles Rurales : le projet de cantine intergénérationnelle avance bien. Une réunion va être programmée afin que Familles Rurales présente plus précisément son projet.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ **Facebook** : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ **Internet** : <https://www.grammond.fr/>

✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **mai 2007**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité** et du **livret de famille** des parents, **dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans**. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr

✓ Carte d'identité :

Pour rappel, la Mairie de Grammond n'est pas équipée d'un dispositif de recueil pour établir ou renouveler les cartes d'identités et les passeports. Vous trouverez la liste complète des mairies du département ayant ce dispositif sur www.loire.gouv.fr (les plus proches de Grammond sont Sorbiers, Saint Galmier, Saint Symphorien sur Coise et Chazelles-sur-Lyon). Le site "rendezvousonline.fr", permet de connaître les rendez-vous au plus près et au plus tôt.

✓ Arpamoly :

Exposition "Un œil sur le patrimoine de Saint-Symphorien-sur-Coise" du 15 Avril au 21 Mai 2023

Une exposition née d'une rencontre avec deux regards photographiques, deux sensibilités qui dénichent les subtilités de notre quotidien. En ressort une soixantaine de clichés tout en nuances qui abordent la thématique large du patrimoine, bâti mais aussi du savoir-faire.

La Maison de Pays est ouverte du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi matin) ainsi que le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h. Entrée libre et gratuite.

✓ Mieux Vivre à Sorbiers :

L'association « Mieux Vivre à Sorbiers » organise une journée randonnée pédestre le lundi 8 mai. Deux de leurs circuits empruntent une partie des chemins de la commune.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents de ce flash sur le site internet de la commune.